

Aux Secrétaires des sections départementales

**TEXTE ACTION
CN DES 14-15-16 SEPTEMBRE 2020**

PARTIE CONTEXTUALISATION

Une crise sanitaire mondiale

Plus de 28 millions de personnes malades, plus de 900 000 morts, voilà plusieurs mois que sévit dans le monde la crise sanitaire liée à la Covid-19. Tous les pays sont concernés, mais les réponses tant sanitaires qu'économiques des gouvernants diffèrent avec des conséquences dramatiques, notamment quand l'ampleur de la pandémie est niée et que seules les lois du marché s'appliquent (États-Unis, Brésil...). En France, la crise révèle la dépendance du pays en terme d'équipement médical et de médicaments, l'impréparation, la dégradation des services publics ou encore le manque de débat démocratique.

Un monde instable

En dehors de la crise sanitaire, la situation internationale est conflictuelle. Grèce et Turquie en Méditerranée, guerre par procuration en Libye, drones français au Sahel, tensions entre l'Europe et la Russie, « guerre froide » entre la Chine et les Etats-Unis... montrent l'instabilité permanente du monde. Et comme toujours, ce sont les peuples qui en paient le prix. Par ailleurs, les aspirations démocratiques restent fortes comme en Biélorussie.

Le mouvement Black Live Matters a mis en lumière les discriminations subies par les personnes racisées aux Etats-Unis, avec un fort retentissement dans l'ensemble des pays occidentaux. En France, un projet de loi sur le « séparatisme » sera présenté en octobre. Loin de s'attaquer à tous les séparatismes, il risque de désigner toujours le même bouc émissaire. À l'heure où se tient le procès des tueries de janvier 2015, le SNUipp-FSU sera vigilant à ce que la légitime condamnation de tous les fanatismes n'ouvre pas la porte à des discours, des actes ou des discriminations racistes et islamophobes, en particulier dans la sphère scolaire.

C'est dans l'indifférence la plus totale des gouvernements de l'Union Européenne que les 12 000 réfugié·es du camp de la Moria dont 4 000 enfants sont laissés à l'abandon. Seulement 400 mineurs isolés pourront être accueillis dans différents pays européens, chiffre dérisoire, au vu du nombre de réfugié·es.

La répression contre les militant·es syndicaux, écologistes et associatifs est de plus en plus prégnante. Le SNUipp-FSU dénonce celle dont est victime Olivier Sillam, militant du SNES et de la FSU et lui affirme son soutien. Il s'adressera à la FSU pour

que soit réactivé l'observatoire intersyndical de la discrimination et de la répression syndicale.

Un plan de relance à côté des enjeux

En France, après la période de confinement qui a fortement réduit l'activité, la reprise économique est difficile et le chômage augmente. Les mesures du plan de relance de 100 milliards annoncé par le gouvernement poursuivent la politique de l'offre au détriment de la transition écologique, de la sauvegarde de l'emploi et des services publics. Si le soutien à l'économie est nécessaire, aucune contrepartie, ni sociale ni écologique, n'est exigée des entreprises par le gouvernement. Alors que les politiques de réduction de la fiscalité des entreprises ont multiplié les profits sans accroître les salaires ou l'investissement, 20 nouveaux milliards de baisses d'impôts des entreprises seraient accordés entraînant mécaniquement une baisse de recettes du budget de l'État. Déjà quasiment absents du plan de relance, les services publics en pâtiraient, alors qu'ils ont un rôle reconnu d'amortisseurs de crise sociale. Parallèlement, l'aide aux plus fragiles représente moins d'1% du plan de relance.

Et pourtant, aux conséquences humaines de la crise sanitaire s'ajoute une crise sociale d'ampleur. Celles et ceux qui travaillent et produisent les richesses sont et seront les premier·es à payer les licenciements et délocalisations. Des mesures de justice sociale et environnementale sont indispensables pour que les jours d'après ne ressemblent pas au jour d'avant. Le SNUipp et la FSU s'engagent dans la promotion du plan de sortie de crise du collectif « plus jamais ça ».

Les salarié·es oublié·es

De son côté, l'Etat n'incite ou ne prévoit d'augmentation salariale, ni pour les premiers de corvée, ni pour les agent·es publics en dehors du Ségur de la santé où il a dégagé près de 8 milliards d'euros. Les agent·es de la Fonction publique, après avoir été mis en avant pour leur sens de l'intérêt général et leur efficacité durant le pic de la crise, sont oublié·es du plan de relance : pas d'embauches supplémentaires, pas de dégel du point d'indice et retour du jour de carence...

Pour les enseignant·es du premier degré, le déclassement salarial subi continuera donc de s'accroître. Malgré les nombreuses promesses de revalorisation du métier enseignant, les 500 millions d'euros, réduits à 400 depuis, seront largement insuffisants. Leur utilisation (prime d'équipement, attractivité du métier...) ne répond pas aux légitimes revendications salariales des personnels.

POLITIQUE ÉDUCATIVE

Le SNUipp-FSU porte résolument la dénonciation de la politique éducative néfaste de Jean-Michel Blanquer, dont les effets sont renforcés par sa gestion de la crise sanitaire. Il informera largement la profession sur le sujet et mettra en regard son projet pour l'école.

Une rentrée « anormale » comme si de rien n'était...

Seul le ministre se félicite de la rentrée scolaire. Pourtant, sans anticipation, impréparée, sans réelle prise en compte de la situation sanitaire, ni de l'accroissement des inégalités qu'elle a engendré, le constat est sans appel. En faisant le choix de l'allègement du protocole sanitaire, de son renvoi au local et en ne

mettant pas les moyens nécessaires à cette situation inédite, le ministère ne prend pas la mesure de la gravité de la crise. Les fermetures de classes et d'écoles, pour cas de covid avéré ou suspect, se multiplient et dessinent une scolarisation en pointillés. Sans distanciation physique et avec des masques en tissu dont l'efficacité est remise en cause par des autorités de santé, les contaminations se multiplient, touchant élèves et personnels des écoles. Le ministère doit revoir sa copie, afin de mettre en œuvre de réelles mesures de protection et permettre l'application du principe de précaution. C'est un enjeu de santé publique.

Par ailleurs cette rentrée met en lumière le manque de moyens structurels de l'école française en personnels comme en locaux et en sanitaires.

... et avec toujours la même politique éducative

Alors que les élèves ont besoin de renouer sereinement avec l'école et les enseignant·es de recréer des dynamiques pédagogiques d'apprentissage, le ministère impose à nouveau les évaluations standardisées CP/CE1 sans tenir compte du caractère inédit de cette rentrée. Ces tests standardisés doivent être abandonnés : le tri contestable qu'ils effectuent dans les programmes aboutit, selon le constat même de la DEPP, au creusement des inégalités. La pétition unitaire initiée par le SNUipp-FSU met en débat les questions de professionnalité et la politique éducative néfaste conduite à marche forcée.

Parallèlement aux évaluations CP/CE1, le ministère diffuse des « outils de positionnement », pour certains inadaptés et pour tous les niveaux de l'élémentaire. Il promeut également des priorités d'enseignement, dès la GS, centrées sur les « fondamentaux » pour « rattraper le retard » suite à l'arrêt de l'école à la mi-mars. Le SNUipp-FSU rappelle que ces outils sont facultatifs. Il s'opposera avec détermination à tout abus de prescriptions par la hiérarchie locale et interviendra en ce sens auprès du ministère.

Après le plan mathématiques mis en œuvre l'an passé, le plan français se déploie cette année, en complément. Les formateurs et formatrices, déjà surchargé·es de travail, se voient imposer l'équivalent d'un mi-temps par circonscription sans création de postes, alors même que la priorité de cette rentrée aurait dû être de les rendre disponibles auprès des équipes. Le SNUipp-FSU exige que la formation continue concerne l'ensemble des programmes et soit fondée sur les besoins exprimés par la profession, comme le requiert le schéma directeur de formation. L'organisation en constellations ne doit pas déroger aux ORS des PE, ni donner lieu à des visites de classes non souhaitées, visant à contrôler les pratiques.

Le chantier de la direction et du fonctionnement de l'école

Près d'un an après le suicide de Christine Renon, la charge de travail des directrices et directeurs n'a pas été allégée comme le promettait le ministre. Pire, elle s'est considérablement alourdie avec la crise du covid et la valse des protocoles et des consignes sanitaires. Le ministre a donc dû rouvrir le chantier sur la direction et annoncer de premières mesures pour la rentrée. La création d'une indemnité exceptionnelle de 450 euros versée aux seul·es collègues en poste à la rentrée oublie les directrices et directeurs sur le pont dès le mois de mars. Elle ne saurait remplacer les mesures à prendre en urgence : allègement des tâches administratives,

augmentation des temps de décharge de direction et instauration de décharges pour toutes les directeurs·trices, aide administrative statutaire et formée, réelle revalorisation des salaires qui doit aussi concerner tous·tes les enseignant·es. Le SNUipp-FSU s'assurera que la composition des GT départementaux respecte la représentativité des OS.

Entrée dans le métier

Le CRPE 2020 marque une perte record de places au concours. Aux 599 postes non pourvus à l'issue des épreuves, s'ajoutent environ 700 lauréat·es reçu·es dans plusieurs académies devant se désister d'au moins l'une d'entre elles. Le SNUipp-FSU a écrit au ministre afin de garantir le recours à la liste complémentaire à hauteur des besoins et de les abonder en réunissant à nouveau les jurys du concours, afin d'éviter le recrutement de contractuels.

Dans le contexte de la crise sanitaire de la fin de l'année 2019-2020, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de supprimer les épreuves orales du CRPE et de créer une épreuve orale renommée « entretien professionnel ». Le SNUipp-FSU s'oppose à cette épreuve qui alourdira encore l'année des stagiaires sans apporter de plus-value ni en termes de formation, ni en termes de recrutement. Il demande que cet oral ne soit pas mis en place et que les conditions de formation soient améliorées pour permettre une entrée plus sereine et progressive dans le métier.

ASH

Des suppressions et vacances de postes se poursuivent dans ce qu'il reste de RASED alors que les besoins sont importants et qu'il faut renforcer ce dispositif au regard du creusement des inégalités. Le SNUipp-FSU dénonce également la tentative de pallier la pénurie de remplaçants dans certains départements en détournant de leurs missions les personnels Rased et UPE2A.

Pour le SNUipp-FSU, la scolarisation dans de bonnes conditions des élèves les plus fragiles nécessite un travail collectif avec des personnels qui observent, analysent et agissent au sein des écoles en limitant l'externalisation et la médicalisation.

Un rapport de la Cour des comptes préconise de créer un service de santé scolaire regroupant les psychologues de l'Éducation nationale, les infirmier·es, les assistant·es de service social et les médecins scolaires. Ce projet placerait les psychologues hors l'école et en plus empêcherait la réalisation d'une grande part de leurs missions, dont la prévention. Ce serait un pas supplémentaire vers la disparition des RASED.

Les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL) se généralisent sur tout le territoire à cette rentrée. Les objectifs clairement visés de rationalisation des moyens humains ont un impact négatif sur le service public d'éducation et ses personnels. Déjà les premiers retours montrent que cette nouvelle gestion des moyens d'accompagnement n'améliore pas l'accompagnement individuel et collectif des élèves et elle dégrade les conditions de travail des accompagnant·es appelé·es à intervenir dans des zones de plus en plus élargies et à tous les niveaux.

La DGESCO a engagé des discussions avec la volonté de mettre en place une seconde voie d'accès par VAE à l'examen du CAPPEI. Si cette procédure peut répondre à des situations spécifiques dans le second degré, le SNUipp-FSU a porté le danger de voir disparaître la formation spécialisées. Ses interventions ont permis

d'intégrer des gardes-fou (ancienneté sur poste, ancienneté sur poste spécialisé, garantie d'accès aux MIN, ...) dans les projets de texte. Le SNUipp-FSU poursuit ses interventions pour obtenir la mise en place d'un GT ministériel sur les demandes de formations pour les nouveaux certifiés et pour les enseignant·es spécialisé·es en formation continue.

Dans l'enseignement en milieu pénitentiaire, les nouvelles circulaire et convention rédigées sans concertation vont dégrader les conditions de travail des personnels et les conditions d'enseignement en milieu fermé. Le SNUipp-FSU a sollicité une audience auprès du ministère et organise un stage national le 30 septembre.

Face à cette poursuite en avant de la politique éducative menée depuis 3 ans en profitant de la crise sanitaire, le SNUipp-FSU, à travers ses outils de communication comme ses RIS et tournées d'école, poursuit, à court comme à plus long terme, sa mobilisation pour imposer d'autres choix pour l'école.

Le paritarisme attaqué

Avec la loi de transformation de la Fonction publique (LTFP) les élu·es du personnel ne peuvent plus assurer de contrôle garantissant le respect de la transparence et de l'équité.

Cette année, les multiples travers de ce système sont apparus lors de l'acte I avec les opérations de mutation. Sous couvert de simplification, le processus d'affectation est déshumanisé. Les collègues constatent l'opacité totale de cette opération et les difficultés à revenir sur les décisions entérinées qui provoquent des injustices. Le SNUipp-FSU dénonce les conséquences de LTFP dont il demande l'abrogation.

Retraité·es

La prise charge de la perte d'autonomie qui peut survenir à tout âge, doit se faire dans le cadre intergénérationnel de la branche maladie de la Sécurité Sociale. Le SNUipp et la FSU récusent toute création d'une 5ème branche assise sur des financements privés (assurances...) ou sur l'impôt. La création d'un grand service public de l'autonomie assurant l'égalité d'accès sur l'ensemble du territoire est également au cœur de l'action de notre syndicat. Le SNUipp et la FSU dans le cadre du groupe des 9 appellent les retraités à des actions autour de ces questions, ainsi que sur la préservation de leur pouvoir d'achat.

Syndicalisation

L'enjeu pour le SNUipp-FSU de continuer à progresser en syndicalisation est immense.

Pour cela, dans une période de remise en cause profonde du paritarisme, il s'appuiera sur son expertise pour toutes les questions de carrière et devra mettre en lumière ce travail auprès de la profession. Faire adhérer les personnels et notamment dès le début de carrière doit être une préoccupation quotidienne dans notre syndicat. Elle fait l'objet d'une réflexion partagée de l'ensemble du syndicat à tous les niveaux et pour tous les personnels, enseignant·es comme AESH, sans oublier le travail spécifique envers ceux qui partiront à la retraite. L'ensemble des initiatives du SNUipp-FSU doivent être l'occasion de proposer la syndicalisation.

Les outils nationaux sont à disposition pour alimenter les différentes publications numériques et papier.

PARTIE ACTIONS

Mobilisé·es le 17 septembre et le week-end des 25 et 26 septembre

Le SNUipp-FSU appelle à participer à la journée d'action du 17 septembre, dans le cadre de la journée pour les salaires, l'emploi, les conditions de travail et les services publics. Il appelle aussi à se mobiliser les 25 et 26 septembre dans le cadre des marches internationales pour le climat et du collectif « plus jamais ça » pour imposer un autre plan de sortie de crise, social, féministe et écologique.

PLAN D'URGENCE POUR L'ÉDUCATION

De façon plus large, le SNUipp-FSU s'engage dans la construction d'une mobilisation la plus unitaire possible autour d'un plan d'urgence pour le service public d'éducation, liant les dimensions de métier, de moyens et de salaires. Dans cette mobilisation au long cours, en s'appuyant sur une campagne d'opinion, le SNUipp-FSU œuvre à construire une journée de grève et organiser une forme de « contre-Grenelle » de l'école réunissant ses principaux acteurs et actrices en contrepied de la conférence internationale sur le professeur du XXI^e siècle du 1^{er} décembre.

Revalorisation salariale

Dans le cadre des négociations salariales qui vont s'ouvrir, le SNUipp-FSU, en lien avec la FSU, développera une large campagne à destination des personnels et de l'opinion sur la réalité du déclassé salarial et portera la nécessité d'une revalorisation rapide, conséquente et sans contreparties.

Direction et fonctionnement de l'école

Le SNUipp-FSU se mobilisera pour obtenir rapidement de réelles avancées. D'ores et déjà, il appelle les directions d'école à ne pas répondre aux questionnaires liés dans le cadre des évaluations qui les placent en position d'évaluateurs des équipes enseignantes. Pour porter ses revendications sur la direction d'école, il proposera à la profession une journée d'expression, un an après la mort de Christine Renon, dans la première semaine d'octobre.

RASED

Le SNUipp-FSU engage avec le collectif RASED une campagne pour la défense et le développement des RASED, avec une opération cartes postales et une journée de mobilisations le 14 octobre.

Observatoire du métier

Le SNUipp-FSU encourage les personnels à témoigner sur ces évaluations et sur le plan français, comme sur les conditions générales de cette rentrée, via l'observatoire du métier enseignant.

Etats généraux du numérique

Le ministère organise des états généraux du numérique les 4 et 5 novembre. Le SNUipp-FSU y interviendra pour interroger les usages du numérique éducatif et porter la question de l'accès aux équipements. Parallèlement la FSU étudie l'opportunité de la création d'un service public du numérique.

Education prioritaire

Dans la perspective de la redéfinition de la carte de l'éducation prioritaire par le ministère, la FSU organise des états généraux nationaux. Le SNUipp-FSU appelle à décliner, dans un cadre fédéral, des états généraux départementaux pour construire les interventions et la mobilisation des personnels pour la défense de l'éducation prioritaire.

AESH

Le SNUipp, avec la FSU, reprendra contact avec l'intersyndicale nationale pour porter les revendications sur de meilleures conditions d'emploi pour les AESH (statut, salaires, formation...). Il participera à la journée de mobilisation contre la précarité organisée par la FSU le mercredi 18 novembre

108h

S'appuyant sur la première ouverture obtenue dans les groupes de travail direction et fonctionnement d'école de non remontée du tableau des 108 à la hiérarchie, le SNUipp-FSU poursuit sa campagne de réappropriation de ces heures et demande la révision des obligations de service en ce sens.

Paritarisme

Le SNUipp-FSU poursuivra les remontées au ministère de tous les dysfonctionnements et injustices constatés dans les départements et demandera de revenir aux règles antérieures, plus transparentes et équitables. Il s'engage avec la FSU dans une campagne d'information et de conviction à destination des agent·es pour rétablir les compétences des CAP.

Marche nationale des sans-papiers

Alors que la situation des migrant·es continue de se dégrader, le SNUipp-FSU appelle à participer à toutes les initiatives qui auront lieu dans le cadre de la marche nationale de soutien aux sans-papiers du 19 septembre au 17 octobre pour exiger une politique d'accueil digne, la régularisation des sans-papiers, la fin des expulsions, la fermeture des CRA, un droit au logement et la sanctuarisation de l'école.

17 octobre, journée du refus de la misère

Le confinement a révélé davantage la pauvreté dont certains enfants sont victimes. Le SNUipp-FSU invite les personnels à participer aux initiatives, qui se dérouleront le 17 octobre prochain, journée mondiale du refus de la misère. Avec le collectif

organisateur, il met à la disposition des enseignant·es un dossier pédagogique pour ouvrir les élèves aux questions de justice sociale et environnementale.

Mobilisé·es contre les violences faites aux femmes

Le rapport sénatorial sur le financement de la lutte contre les violences faites aux femmes pointe la quasi-absence de mesures nouvelles et la communication gouvernementale trompeuse sur le budget qui y est consacré. Le SNUipp-FSU continue son engagement pour le développement de l'éducation à l'égalité et pour obtenir des moyens et des mesures à la hauteur des besoins dans le cadre de la préparation du budget et des mobilisations à venir autour du 25 novembre.

Journée internationale de la Paix

Le SNUipp-FSU appelle à participer à la journée internationale de la Paix où, partout en France, différentes initiatives verront le jour le samedi 19 septembre, pour la paix et contre les dérèglements climatiques, pour la justice sociale et les droits humains, pour le désarmement nucléaire.